

Pour vous, Avec vous...

numéro 5
Février 2011

**Un autre
regard sur
CARVIN**

IPNS

**Bulletin du groupe d'opposition Communiste et Républicain
au Conseil Municipal de CARVIN**

www.carvinpouvous.org

**Notre ami quitte son mandat de conseiller municipal après plus de 30
ans de bons et loyaux services dans les instances de notre ville**

Jean-Marie SALEMBIER quitte le conseil municipal pour assurer la relève

Par José COGET

Conseiller municipal du groupe « Pour vous, avec vous »



**Un homme de
valeurs et de
convictions**

Parce qu'il faut à un certain moment savoir laisser la place à la relève, Jean Marie a pris la décision de démissionner de son poste de conseiller municipal du groupe « Pour vous, avec vous ».

A 65 ans, ce jeune retraité a un parcours d'engagement politique et syndical impressionnant.

Fervent défenseur du service public, il a abattu un travail conséquent et sérieux au service de la population carvinoise. Il était apprécié du personnel municipal et impliqué très largement dans la vie locale.

Candidat aux élections municipales de 1977, pour le parti communiste à Haubourdin, c'est finalement à Carvin où il habite depuis 1978, qu'il entame son premier mandat en 1983, comme adjoint aux fêtes et cérémonies.

En 1985, avec l'élection d'Odette Dauchet, il devient premier Adjoint.

En 1989 et 1995, il est réélu, avec cette fois, la responsabilité de la circulation, la sécurité et l'environnement.

Assidu dans les différentes commissions dans lesquelles il était force de proposition tout en respectant les idées des autres, **il déplore aujourd'hui les agissements de la municipalité actuelle qui « bafoue la démocratie, qui ne tient pas compte des idées des autres composantes politiques et qui ne pratique que des pseudo-consultations auprès de la population carvinoise ».**

Il était et est encore souvent présent, dans les différentes manifestations sportives, lui qui connaît bien le monde associatif puisqu'il a été secrétaire puis président pendant 10 ans du club de foot CG Haubourdin et footballeur lui même plus de 18 ans.

Avec sa carrure imposante et ses emportements retentissants, **c'est un homme de valeurs, de convictions, à la sensibilité à fleur de peau.** C'est avec ses tripes et avec passion qu'ils se bat contre les injustices sociales ou professionnelles, sans compter ses heures. Heureusement pour lui que sa femme, très engagée syndicalement elle aussi, (et élue municipale carvinoise, de 1977 à 1983) le comprend et le soutient.

Jean-Marie sera remplacé lors du prochain conseil municipal par Manuel Tourbez tout aussi déterminé que son aîné pour faire évoluer Carvin dans le bon sens et à l'écoute de la population.

Pour tout ce que tu as fait et fera pour Carvin, Jean-Marie merci !

(lire l'engagement syndical de Jean-Marie dans l'encadré page 4)

Au conseil municipal, deux poids, deux mesures ? Par Pascale Hottin

Des ventes de terrains qui interrogent

Vente de terrain à la société Subtim pour une enseigne Subway. À quel prix ?

Quelle ne fut pas notre surprise, en effet, lors du Conseil municipal du 8 décembre 2010 de constater que la municipalité de Carvin s'apprêtait à vendre un terrain de 2 702,51 m² à la société Subtim pour l'implantation d'une enseigne Subway, au prix de 8 € le m², soit 21 620 € auxquels s'ajoutent des indemnités d'éviction.

Rappelons que d'après le site internet Subway, l'enseigne dispose de « 228 restaurants en France et 33 749 dans le monde » et qu'elle représente ainsi « la plus grande concession de vente de sandwiches au monde ».

M. le maire argue qu'il s'agit d'un terrain mal desservi, situé derrière le Mac Do, avec une servitude de passage.

Nous argons qu'au vue du taux de fréquentation du Mac Do, il s'agirait plutôt d'un avantage que d'un inconvénient.

Ou alors les enseignes comme Mac Do ou Subway feraient acte d'humanisme au moment de choisir leur implantation ? Nous nous étonnons...

Nous en profitons pour préciser, toujours selon le site Subway, qu'à ce jour, une enseigne Subway se vend « clefs en main » (le coût du bâtiment équipé) 1 600 € le m² auxquels s'ajoute un droit d'entrée de 10 000 €. Nous sommes loin d'une opération « gagnante, gagnante » (expression chère à M. le maire) pour la commune de Carvin. Par contre, pour la société Subtim ?...

Fort de ces informations, le groupe "Pour vous, avec vous" a demandé à ce que le prix du terrain vendu à la société Subtim soit revu à la hausse.

M. le maire a accepté de reprendre les négociations. Voyons si cet engagement sera suivi d'effet !

Quant aux « populistes » (propos tenus par M. le maire sur le stand de la braderie) du groupe "Pour vous, avec vous", ils pourraient être exposés à la vindicte populaire. Eh bien, nous l'affronterons, M. le maire !

Vente de terrain à la Régie de Quartier « Impulsion » : Vous avez dit bizarre ? Comme c'est bizarre !

Par contre, et sans complexe, toujours lors du Conseil municipal du 8 décembre 2010, proposition était faite de vendre un terrain de 3 500 m² au prix de 15 € le m² à la Régie de Quartier « Impulsion ».

Rappelons qu'il s'agit d'une association qui emploie plus de 100 personnes, qui place l'homme au cœur de l'action en favorisant son insertion sociale, professionnelle, tout en ayant pour vocation d'embellir, d'améliorer l'espace public.

Les associations qui bénéficient du label « régie de quartier » sont financées par les prestations de services fournies par les salariés, mais également par des financements de l'État, des collectivités territoriales, de l'ANPE, etc.

En résumé, il s'agit d'actions d'insertion financées par le travail des salariés et par de l'argent public.

M. le maire n'avait-il pas l'habitude de nous répéter sans cesse « qu'un euro d'économisé, ce sont deux euros d'investis » ?

Cela ne s'appliquerait-il pas à la Régie de Quartier, organisme qui œuvre pour un mieux être de la population et de son territoire ?

Pourquoi lui vendre un terrain à 15 € le m², quand vous apprêtez à vendre un terrain à 8 € le m² à une société multinationale ?

N'y aurait-il pas un air d'injustice, ou de l'injustice dans l'air ?

Préemptions, gestion des logements de la ville : des Carvinois s'inquiètent par Régis Bougnas

Nous avons été interpellés par des Carvinois inquiets du nombre important de maisons ou terrains préemptés par la municipalité et de la manière dont ces préemptions sont faites.

Rappelons que si un Carvinois veut vendre sa maison ou son terrain, la municipalité peut préempter, c'est-à-dire empêcher la vente du bien pour l'acheter au compte de la ville, mais uniquement pour mettre en œuvre des opérations d'intérêt général : réalisation d'équipements collectifs, valorisation du patrimoine, lutte contre l'insalubrité, développement d'activités économiques, etc.

On nous signale des maisons et des terrains qui auraient été achetés par la ville, donc en vue d'opérations d'intérêt général, mais qui, en fait, ont été loués ou vendus à des particuliers sans publicité, sans annonce publique pour permettre à tous ceux qui auraient voulu en profiter de faire acte de candidature. Si les faits sont avérés, on peut

craindre que le maire ait voulu favoriser des « amis ».

Bien sûr, tous les cas qui nous ont été signalés feront l'objet d'une question orale détaillée au maire de la part de notre groupe lors du prochain Conseil municipal.

Cependant, nous nous inquiétons du nombre de préemptions faites par la ville depuis plusieurs années. Dans de nombreux cas nous avons du mal à obtenir du maire les véritables raisons de ces préemptions, quels sont les projets, les raisons qui les justifient.

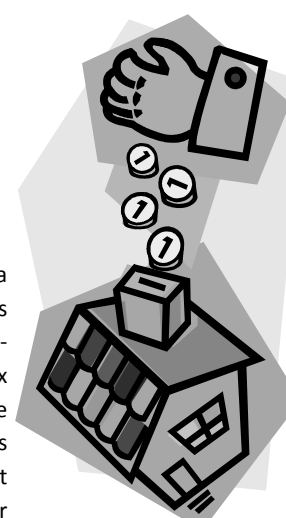
Nous dénonçons le manque de transparence qui entoure ces opérations.

Pour l'information des Carvinois, nous demandons que les comptes-rendus des Conseils municipaux soient publiés dans

« Carvin la nouvelle », mais aussi les comptes-rendus des Bureaux municipaux, de façon à ce que les Carvinois puissent réagir et donner leur avis avant que les décisions prises en Bureaux soient entérinées par le Conseil municipal.

Ce serait un bel exemple de « démocratie participative ».

Malheureusement, d'expérience, nous savons que pour M. le maire, la « démocratie participative » se résume trop souvent à « OUI-OUI, cause toujours ! ».



Quand le centre ville se déplace et devient « cœur de ville » par Odette Dauchet

Ne dites plus que le centre-ville avec sa grand 'place Jean Jaurès, place carrée exceptionnelle dans notre région, est le lieu le plus animé de notre ville... il faut vous y faire... dorénavant vous devez parler du Cœur de ville. En effet, l'objectif de l'équipe municipale majoritaire vise à déplacer les activités de la grand' place pour les installer dans le secteur gare, pour en faire le Cœur de ville !

Certes, un équipement structurant comme la future médiathèque se doit d'être bien situé, bien repéré, et bien utilisé. Mais le projet présenté par le maire lors d'une réunion des riverains de la gare, ne concerne pas que la médiathèque en tant que telle.

Selon le compte-rendu de cette réunion, « ce lieu a pour objectif de devenir un lieu d'accueil pour les garderies périscolaires... de permettre aux jeunes Carvinois qui n'ont pas l'opportunité de sortir, de se réunir... la médiathèque sera un lieu de convivialité de part l'aménagement d'une cafétéria, d'un espace de lecture et d'un espace d'exposition... ce projet aura pour objectif d'étendre le centre-ville et ce, afin de redynamiser le secteur commercial et de ressouder le tissu social par l'attractivité de la culture »...

À la suite des échanges avec les riverains de la gare, notons que certaines réponses posées sont restées sans réponses précises. Exemples :

Question : aménagement d'une cafétéria, seulement cafétéria ?

Réponse : on verra par la suite.

Question : la rue de la Gare prolongée sera

-t-elle en sens unique ?

Réponse : une réflexion est en cours.

Question : les riverains de la rue des Tilleuls demandent si les nouveaux lotissements à proximité de leurs domiciles occasionneront une diminution de l'éclairage naturel.

Réponse : une étude d'enseiement a été réalisée.

Question : selon les plans, les garages seraient plus petits et aucun matériau ne leur a été présenté.

Réponse : l'entreprise devra réexaminer les plans des garages.

Question : les riverains ne souhaitent pas être gênés par la circulation des engins.

Réponse : ils arriveront par la rue de la Gare prolongée et accèderont à l'intérieur par une voie provisoire. Etc.

Les inquiétudes des riverains sont tout à fait légitimes et nous espérons qu'il y sera répondu plus précisément, d'autant qu'elles rejoignent celles des élus de l'opposition, quant au coût total de la médiathèque, son financement, sa gestion et son fonctionnement... Gestion publique ou privée pour la garderie, la cafétéria qui pourrait évoluer vers une restauration privée, l'auditorium ?

Les questions des riverains laissées sans réponses...

échos de Carvin



> Certains habitants nous ont fait part de leur mécontentement du blocage de l'accès à la rue Jean Moulin lors du marché de Noël...

l'explication donnée à propos de la sécurité ne les satisfait pas, car l'an dernier aucun incident n'a été signalé ! À revoir pour 2011 !

> Aménagement de la rue du Vieux Château : des habitants se souviennent que des aménagements étaient prévus, y compris de l'assainissement, réfection des trottoirs, etc. Qu'en est-il aujourd'hui ?

La même question nous a été posée en ce qui concerne la rue Édouard Plachez.

Nous vous informons que toutes les questions que vous nous posez seront évoquées lors du prochain Conseil municipal par notre groupe.

« Excès » de vitesse : l'action de notre groupe fait réagir le maire

Alertés par un habitant du quartier Montaigne, nous avons dénoncé la campagne de contrôles radar dans des soi-disant zones 30. Comme nous l'avions démontré, la plupart des contraventions n'étaient pas valables à cause d'une signalisation non réglementaire. Nous avons eu le plaisir de voir que notre action a, en partie, payé. Dans le dernier Carvin la nouvelle, on demande à ceux qui contestent ces contraventions de contacter le Service des Risques Urbains de la ville au 0 8000 62220 (numéro vert) pour obtenir le remboursement des contraventions.

C'est bien ! Mais il faudrait peut-être maintenant discuter et revoir quelles zones doivent être limitées à 30 km/h, et enfin mettre la signalisation aux normes !

En attendant, n'hésitez pas à contacter ce service pour récupérer votre argent et vos points de permis.



Un homme de courage et d'action

Jean-Marie et le syndicalisme

par José COGET

C'est en 1968 (tout un symbole!) que Jean-Marie entre à ce qui est actuellement CARGILL, Société américaine des produits du maïs à Haubourdin où il y restera plus de 34 ans.

Il adhère à la CGT, peu après mai 1968 et est élu délégué du personnel et du Comité d' Entreprise en 1972.

Il a connu l'évolution et le déclin de son entreprise et y a mené des luttes et des grèves fructueuses en faveur des salariés.

Dans la rue aussi, il est de tous les combats, de toutes les manifs : mai 68 bien sûr, contre le projet Devaquet, contre le CPE, contre la casse du service public, pour la défense et l'augmentation des salaires, contre la guerre du Golfe, dernièrement contre la réforme des retraites et j'en passe...

Il suit les différentes formations et se retrouve naturellement, au plan national, délégué central pour la CGT.

En 2002, il reprend la région Chimie CGT Nord Pas de Calais, responsabilité qu'il vient de laisser depuis le début de l'année à un de ses collègues mais qu'il accompagne encore le temps que celui-ci maîtrise parfaitement son domaine.

Pour tout le temps et l'énergie que tu as consacrés en faveur des salariés, Jean-Marie merci !

Un nouveau conseiller municipal communiste

Manuel TOURBEZ fera son entrée au conseil municipal dès la prochaine séance



Âgé de 35 ans et carvinois depuis toujours, Manuel est chargé de communication dans une collectivité territoriale

manuel.tourbez@carvinpourvous.org

Candidat sur la liste d'Odette Dauchet aux élections municipales de 2008, Manuel TOURBEZ est le prochain à faire son entrée au conseil municipal de Carvin suite au départ de Jean-Marie Salembier.

Militant communiste et même secrétaire adjoint de la section PCF de Carvin, il est connu des Carvinois pour avoir été animateur puis directeur en centres de loisirs durant les années 1990 puis président de l'antenne carvinoise des Pionniers de France (Mouvement d'Éducation Populaire) implanté à la résidence Stendhal. Il s'est très tôt investi dans la vie associative, l'éducation populaire, engagement qui lui a permis d'exercer des responsabilités aux Pionniers de France au niveau départemental puis national. D'un caractère calme mais déterminé, il saura défendre avec efficacité vos intérêts.



Les élus du groupe d'opposition municipale

Pour vous, Avec vous...



José COGET
jose.coget
@carvinpourvous.org



Jeanine DAUCHY
jeanine.dauchy
@carvinpourvous.org



Régis BOUGNAS
regis.bougnas
@carvinpourvous.org



Nicole BYLS
nicole.byls
@carvinpourvous.org



Pascale HOTTIN-CAUDRELIER
pascale.hottin-caudrelier
@carvinpourvous.org



Jean-Marie SALEMBIER
(démissionnaire)
jean-marie.salembier
@carvinpourvous.org

prochainement remplacé par Manuel TOURBEZ, suivant sur la liste

Contacts : au 14, rue du Progrès
(Permanence le samedi matin de 10h00 à 12h00)
Téléphone : 03.21.37.12.89
Email : contact@carvinpourvous.org